

COMMUNIQUE DE PRESSE

Participation aux travaux du pacte : stop ou encore ?

Bruxelles, le 6 février 2023

La CSC-Enseignement prend acte de l'éventualité avancée par les partenaires syndicaux du front commun de ne plus participer aux travaux du comité de concertation du Pacte pour un enseignement d'excellence. Elle respecte leur choix.

L'organisation de nos instances et la décision de participer aux travaux de concertation du Pacte reposent sur la consultation large. Ainsi, en 2017, l'avis des affilié.e.s et des instances internes a été sollicité pour fonder notre décision. Il doit en être de même pour, éventuellement, décider de ne plus participer aux discussions futures entourant cette réforme. Cela ne peut être possible qu'après avoir informé le plus précisément, en toute transparence et objectivité.

La consultation restant notre priorité, nos affilié.e.s et instances seront invités à se prononcer sur la poursuite de notre participation aux travaux du pacte.

La CSC-Enseignement est et entend rester une organisation progressiste, démocratique, soucieuse des conditions de travail des personnels, attachée à un enseignement émancipateur pour toutes et tous, et dont une des valeurs ajoutées est d'être un syndicat de propositions.

Roland LAHAYE
Secrétaire général